Panorama affaires publiques des actualités du monde de la santé

Semaine du 1er septembre 2025

INFOS ET CHIFFRES CLÉS

Santé Mentale

- Une enquête menée par la Mutualité française, l'Institut Montaigne et l'Institut Terram auprès de 5 600 jeunes de 15 à 29 ans révèle qu'un quart d'entre eux présentent un épisode dépressif majeur. Fatigue chronique (83 %), troubles du sommeil (72 %), dévalorisation de soi et idées suicidaires (31 %) traduisent un mal-être profond, notamment chez les jeunes femmes, les étudiants précaires et les ultramarins (jusqu'à 52 % en Guyane). Le recours aux soins reste limité (38 %), freiné par le coût, la stigmatisation ou un manque d'information. Les jeunes formulent des attentes fortes : accès facilité aux soins psychologiques, prévention accrue, intégration de la santé mentale dans les politiques éducatives et lutte contre le harcèlement.

Nomination d'Anthony CHAUMUZEAU au secrétariat général du sommet One Health

- M. Anthony CHAUMUZEAU, ingénieur civil des mines et actuel conseiller au cabinet du ministre délégué chargé de la Francophonie et des Partenariats internationaux, a été nommé secrétaire général du 3e sommet mondial sur la santé publique et les sciences de la santé « One Health », qui se tiendra à Paris du 26 au 28 mars 2026.

EN RÉSUMÉ

Le Parti socialiste dévoile son plan budgétaire pour 2026

Le PS vise une réduction du déficit de 21,7 milliards d'euros l'an prochain, avec un objectif de retour sous les 3 % en 2032. Le plan repose sur 26,9 milliards d'euros de recettes nouvelles, notamment via une taxe sur les très grandes fortunes (taxe Zucman), la réforme de la fiscalité des dividendes, et une contribution GAFAM. Il inclut également 14 milliards d'euros d'économies sans impact sur les services publics, notamment en santé (régulation du système, baisse de l'intérim, meilleure organisation des parcours de soins). Enfin, 19,2 milliards d'euros seraient investis pour annuler la réforme des retraites, relancer l'investissement public, augmenter le pouvoir d'achat, et renforcer l'hôpital, les crèches, les EHPAD et l'école.

Renfort de généralistes dans les zones sous-dotées dès la semaine prochaine

Le ministre chargé de l'Accès aux soins et de la Santé, Yannick NEUDER, a confirmé le lancement du dispositif de renfort médical annoncé au printemps. Dès la semaine prochaine, des médecins généralistes volontaires pourront être envoyés jusqu'à deux jours par mois dans 151 intercommunalités classées "zones rouges". L'objectif est de répondre aux besoins de 2,5 millions de patients en s'appuyant sur les médecins disposant de temps disponible, notamment les remplaçants, retraités ou praticiens à temps partiel, sans déséquilibrer l'offre de soins dans les autres territoires. Le dispositif, coordonné par les ARS et les préfectures, sera articulé avec les actions de l'association Médecins solidaires. Une première évaluation de son efficacité est attendue d'ici fin 2025 ou début 2026.

La Cnam s'oppose au doublement des franchises médicales mais le gouvernement maintient son projet

Le conseil d'administration de la Caisse nationale de l'Assurance maladie (Cnam) a rendu un avis défavorable au doublement des franchises médicales, mesure inscrite dans le plan de redressement budgétaire du Premier ministre François BAYROU. Malgré l'opposition des syndicats de salariés et d'institutions comme la Mutualité, le gouvernement peut publier les décrets prévoyants, dès janvier 2026, le doublement du plafond annuel à 100 euros et celui des franchises unitaires. L'exécutif espère ainsi générer plus de 2 milliards d'euros d'économies par an, mais Catherine VAUTRIN a reconnu que certaines dispositions nécessitent encore l'avis du Conseil d'État.